

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **26 octobre 2021**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Aline Alain
Siège #5 - Jocelyn Pouliot
Siège #6 - Jennylee Boutin

Absences:

Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #4 - Claude Beaudoin

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 21 octobre 2021 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

216-10-2021

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME ALINE ALAIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) PRÉSENTS QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte l'ordre du jour de la réunion du 4 octobre 2021 tel que lu et présenté.

- **01** - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- **02** - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **04** - SUJETS À DISCUTER
 - **04.01** - Résolution, modification de la cédule des réunions du conseil municipal
- **05** - VARIA
- **06** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- **07** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

4 - SUJETS À DISCUTER

217-10-2021

4.1 - Résolution, modification de la cédule des réunions du conseil municipal

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis procède à la modification de la cédule des réunions du conseil municipal, la réunion du 1er novembre est déplacée au 15 novembre 2021;

ADOPTÉE,

5 - VARIA

Aucun point au varia.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Jenny-Lee Boutin propose la levée de l'assemblée à 19h34.

Rachel Goupil, mairesse

Nicole Mathieu, directrice générale